[Boissac, Des maladies simulées (1870) - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0289
SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

ces ; enfin, une question faite en vain à voix basse est assez souvent suivie d'une réponse lorsqu'on élève la voix, lorsqu'on sollicite plus vivement leur attention : ce sont là autant de petits détails que le simulateur ignore et dont vous pourrez dans certains cas tirer un utile parti.

Pendant cet interrogatoire, vous devrez encore chercher à constater l'émotivité de l'individu, vous rendre compte de la manière dont le moral réagit sous l'influence d'excitations diverses.

L'écriture est souvent un moyen excellent de découvrir la forme de délire d'un aliéné (1), et c'est une ressource qui pourra vous rendre aussi de grands services dans un cas suspect. Le plus souvent, l'aliéné qui écrit s'empresse d'exposer longuement ses idées délirantes, il met sa folie bien plus à découvert dans ses écrits que dans ses paroles ; il peut aussi parfaitement écrire quelque chose de raisonnable, et on aurait tort de conclure de ce fait à la non-existence de l'aliénation. Le simulateur, au contraire, divaguera au moins autant dans ses écrits que dans ses paroles, il se croira obligé de n'écrire que des mots incorrects, et sans suite ; il craindrait de ne plus passer pour fou, s'il construisait quelques phrases ; et, en exagérant, en faussant même la manière d'être habituelle de l'aliéné, il contribuera à faire découvrir sa fraude.

Jusqu'à présent, Messieurs, je ne vous ai parlé que des signes fournis par l'habitus extérieur de l'individu suspect, et des moyens d'apprécier l'état de ses facultés intellectuelles ; pour compléter l'examen direct, il me reste à vous faire connaître les troubles qui ne manquent pas de se produire chez l'aliéné réel dans les diverses fonctions de relation et de nutrition ; à côté des phénomènes psychiques,

(1) Marcé, *de la Valeur des écrits au point de vue de la séméiologie et de la médecine légale* (*Congrès médico-chirurgical de Rouen*, p. 189, et *Ann. d'hyg. publique et de médecine légale*, 1864, t. XXI, p. 579.)

BnF MSS

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15029?context=pdf

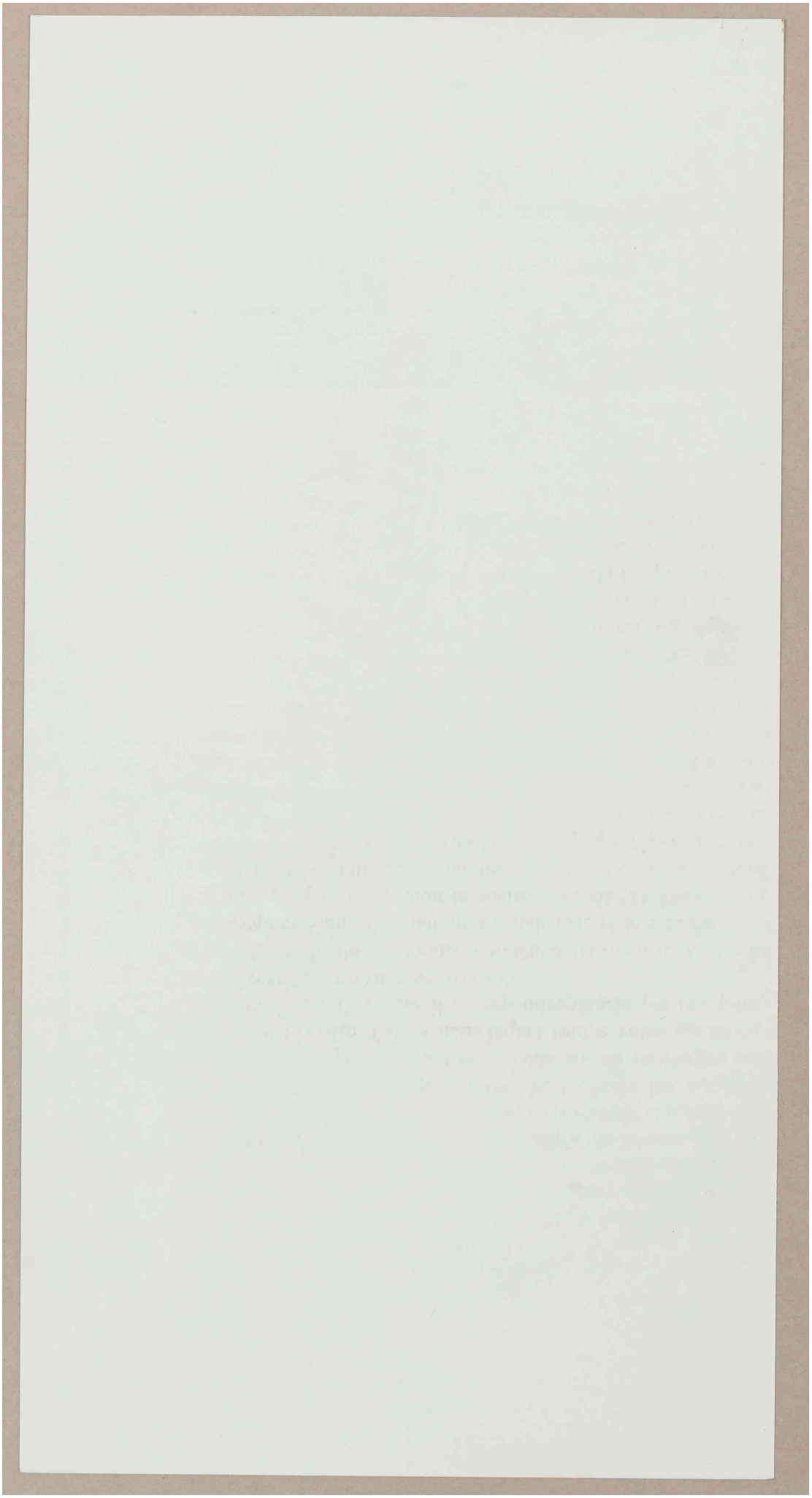

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15029?context=pdf